

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERITE ABDELHAMID IBN BADIS – MOSTAGANEM-

FACULTE DES LETTRES ET DES ARTS
DEPARTEMENT DE FRANÇAIS



Mémoire de fin d'études
Master Didactique du FLE/FOS

**La remédiation pédagogique dans
l'enseignement/apprentissage en classe de FLE à
l'école primaire**

Présenté par :
DANI Souhila

Membres du jury :

Président : **Mme BENSEKAT Malika**
Encadreur : **Mme BENTAIFOUR Nadia**
Examineur : **Mme MAGHRAOUI Amina**

Année universitaire 2014/2015

Dédicace

Je dédie ce travail à la personne la plus tendre, la plus généreuse, la plus courageuse, la plus patiente, la plus gentille, et la plus combattante de toutes les femmes qui est mon adorable « **Maman** ».

Ma maman qui m'a soutenu dans les moments les plus difficiles de ma vie, elle m'a motivé et m'a donné de l'espoir pour avancer et ne jamais reculer.

C'est ma maman et la maman de mes enfants, je la remercie d'avoir supporté mon absence et d'avoir été trop patiente non seulement avec moi mais aussi avec mes petits, pardon maman.

Je t'aime ma princesse.

Que le bon Dieu te garde pour nous !

Table des matières

Introduction.....	2
Chapitre I :	
1. L'enseignement apprentissage du français enAlgérie.....	5
2. La réforme scolaire en Algérie.....	5
3. Les objectifs de l'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie au primaire.....	9
3.1 Les objectifs de l'enseignement/apprentissage du FLE en 3 ^{ème} AP..	9
3.2 Les objectifs de l'enseignement/apprentissage du FLE en 4 ^{ème} AP..	9
3.3 Les objectifs de l'enseignement/apprentissage du FLE en 5 ^{ème} AP.	10
4. Les difficultés de l'enseignement/apprentissage du FLE au primaire.....	12
5. L'échec scolaire.....	13
Chapitre II :	
1. L'approche communicative.....	15
2. La pédagogie différenciée.....	16
3. Définition du soutien pédagogique.....	17
4. Définition du rattrapage.....	17
5. Définition de la remédiation.....	17
a) La remédiation par anticipation.....	18
b) La remédiation intégrée.....	19
c) La remédiation différée.....	19
6. Les démarches de la remédiation.....	19
Chapitre III :	
1. Présentation de l'enquête et analyse des résultats.....	22
Conclusion.....	29
Annexes.....	30
Bibliographie.....	31

Introduction :

Les problèmes touchant à l'enseignement sont de nos jours au centre de nombreux champs de réflexion, de débats multiples et de nombreuses polémiques. Durant ces dernières années, la famille « enseignants » s'inquiète d'une baisse (de plus en plus importante) du niveau des élèves.

Beaucoup d'enseignants s'étonnent des piètres résultats de leurs élèves et ce, malgré leurs efforts permanents. Les parents d'élèves ont eux aussi trouvé l'occasion -par le biais de la presse écrite, lors des rencontres provoquées par les chefs d'institutions scolaires- pour dénoncer ce qui ne va pas dans notre école publique. « (...) l'école publique nécessite de grandes réformes. Il faudrait assouplir les programmes pour permettre aux enseignants d'être un peu plus pédagogues car la surcharge des programmes amène les enseignants à être moins à l'écoute de l'enfant. » « (...) le système scolaire est un véritable échec. Les dégâts sont déjà énormes et risquent encore de s'aggraver (...) ».

Nous avons tendance à croire que tout échec dans l'enseignement général est automatiquement imputé à la méthode utilisée ; et pour pallier les insuffisances et améliorer les résultats, une seule et unique solution (que nous croyons miraculeuse) s'impose : changer de procédure et de méthode d'enseignement.

Pour notre travail de recherche, nous avons choisi le domaine de l'enseignement/apprentissage dans une classe de français langue étrangère (FLE) au primaire. Ce dernier est la manière qu'emploie un enseignant pour transmettre des connaissances aux apprenants. Mais avant tout acte de transmission d'un savoir et des connaissances, il est primordial que ces derniers soient au préalable durement structurés et organisés en suivant une démarche scientifique.

Comme nous le savent tous, la démarche adoptée actuellement dans le cadre de l'enseignement/apprentissage est « l'approche communicative ». Ce modèle pédagogique est centré sur l'apprenant, il vise son autonomie. Ce dernier doit « apprendre à apprendre », apprendre à communiquer pour agir dans la classe et hors de la classe.

Dans le cadre de la réforme du système éducatif et de l'amélioration de la qualité de l'enseignement, dans le souci également de réduire les déperditions scolaires ; la remédiation

est devenue le moyen le plus efficace de lutte contre l'échec scolaire, et un instrument privilégié au service de la qualité, de l'équité et de l'égalité des chances de réussites.

Nous avons fait de la remédiation pédagogique dans l'enseignement/apprentissage en classe de FLE à l'école primaire, l'objet d'étude de notre travail de recherche. On appelle remédiation, l'ensemble d'activités qui permettent de résoudre les difficultés qu'un apprenant rencontre. Celles-ci sont repérées à partir d'un diagnostic se fondant sur ses performances (ce diagnostic est une des fonctions de l'évaluation). La remédiation, conçue comme un soutien, se fait en principe en fonction de démarches pédagogiques différentes, et souvent de manière individualisée. Elle porte sur des savoirs et des savoir-faire langagiers ou communicatifs, mais aussi sur les modalités d'apprentissage (apprendre à apprendre).

La remédiation, telle qu'elle est organisée, veille à réduire l'échec scolaire, mais ne lutte pas contre les inégalités ; elle ne vise pas la réussite de tous et, en particulier, des plus défavorisées. Sans prise en compte de ces inégalités, nous pouvons être amenés à produire exactement les mêmes mécanismes de sélection et de ségrégation en remédiation que dans l'enseignement.

Pour avancer vers plus d'égalité et moins d'échecs scolaires, la loi sur l'éducation du 23 janvier 2008, stipule qu'il ne faut plus se contenter du même enseignement pour tous. Mais d'aspirer au meilleur apprentissage pour chacun. Autrement dit, il faut appliquer la pédagogie différenciée. Chaque élève est un cas qu'il faut prendre individuellement pour remédier à ses insuffisances.

Comme étant professeur de langue française au cycle primaire, nous avons constaté que la remédiation préoccupe tout le corps de l'enseignement/apprentissage et y compris les parents d'élèves. Sans oublier que lors de notre formation, toute une séance a été consacrée à la remédiation afin de mettre le point sur ce sujet.

La présence renforcée de la remédiation lors des journées de formation et des journées pédagogiques témoigne d'un dysfonctionnement du système scolaire. Cependant, un séminaire regroupant tous les enseignants de la langue française du primaire, de toutes les circonscriptions des daïras de notre wilaya, ayant pour thème « l'appropriation du guide de la remédiation pédagogique », été tenu du 14 au 16 avril 2014, dans différents établissements. L'objectif de ce dernier était la mise en pratique du guide de la remédiation pédagogique,

pour cela, des travaux de groupes et d'ateliers, avec des évaluations ainsi que des débats étaient au menu.

La remédiation est une composante essentielle du processus de l'enseignement/apprentissage du FLE à l'école primaire, elle a pour objectifs d'aider les élèves en difficultés à s'améliorer et de réduire progressivement les déperditions scolaires. De ce fait, c'est l'importance, le rôle et la mise en œuvre de cette dernière qui nous ont motivé à mener tout un travail de recherche.

Concernant le choix de notre sujet, « la remédiation pédagogique dans l'enseignement/apprentissage en classe de FLE à l'école primaire », Nous nous intéressons sur la réussite de la remédiation pédagogique et particulièrement sur ses obstacles. Sachant que cette dernière vise à réduire l'échec scolaire. Cependant, nous nous posant le questionnement suivant :

Quels sont les principaux problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre de la remédiation pédagogique dans l'enseignement/apprentissage en classe de FLE, à l'école primaire?

De ce fait, nous supposons quelques hypothèses citées ci-dessous :

✓ 1^{ère} Hypothèse

Le temps, sachant qu'en principe, la remédiation pédagogique se fait de manière individualisée.

✓ 2^{ème} Hypothèse

Nous supposons que la pédagogie adoptée dans la pratique de la remédiation pédagogique joue un rôle très important.

Pour mener notre travail de recherche, afin de répondre à la problématique citée ci-dessus et de vérifier nos hypothèses ; nous avons choisi le questionnaire comme outil d'investigation. Nous avons élaboré un questionnaire destiné aux enseignants de français au cycle primaire.

Dans cette optique, ce mémoire s'organise de la manière suivante :

Nous consacrerons le premier chapitre au cadre conceptuel. Le deuxième chapitre parlera des pistes issues du cadre conceptuel, puis le troisième chapitre sera fait pour la

présentation de l'enquête et l'analyse des résultats. Nous adopterons tout au long de ce travail l'abréviation FLE pour citer « français langue étrangère ».

Chapitre I

1. L'enseignement/apprentissage du français en Algérie :

En Algérie, le français est une langue très vivante, et toujours présente dans tous les domaines parallèlement à la langue arabe. Ceci est la conséquence de l'histoire coloniale qui a duré 132 ans.

Alors l'Algérie n'a pas choisi d'être francophone mais en quelque sorte, le français est une langue imposée. La langue française devient une langue d'enseignement et on lui accorde beaucoup plus d'importance. D'une année à une autre les réformes se succèdent en améliorant le niveau du français et en l'intégrant dans tous les domaines.

L'ajout d'une année en cycle moyen à partir de l'année 2003 et l'introduction de la langue française en 3^{ème} année primaire en 2006/2007 impliquent la production de nouveaux manuels scolaires.

Tous ces changements qui cherchent à donner à la langue française ce qu'elle mérite, ont certes, perturbé l'enseignant et ils ont désorienté l'élève mais ils ont vraiment contribué à donner au français son « véritable statut »¹.

«En fait, le français en Algérie a vécu plusieurs évolutions, d'une langue du colonisateur à une langue de littérature, et finalement un véhicule de la culture algérienne et idiome de la modernité, de la science, de la technologie et de l'ouverture de l'algérien sur le monde »².

2. La réforme scolaire en Algérie :

Le secteur de l'éducation nationale en Algérie a connu une réforme globale du système éducatif et notamment dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères. Cependant, en mai 2000, la commission nationale de réforme du système éducatif (CNRSE) a constitué le premier acte de la Réforme initiée par le président Bouteflika. Selon ce dernier l'enseignement/apprentissage des langues étrangères en Algérie étaient considérées et qualifiées familièrement « de matières bouche-trous », et ne jouissaient d'aucun « prestige ».

¹ Véritable statut : une deuxième langue en Algérie.

² KANOUA, S. Culture et enseignement du français en Algérie, édition Synergies, Alger, 2008, p88.

Par ailleurs, la mondialisation et l'ouverture de l'Algérie sur le développement technologique et économique nécessite la focalisation sur l'enseignement/apprentissage des langues étrangères. Et notamment sur l'enseignement/apprentissage de la langue française qui jouissait d'un statut relativement privilégié du moment que son enseignement débutait en quatrième année primaire.

« (...) la maîtrise des langues étrangères est devenue incontournable. Apprendre aux élèves, dès leur plus jeune âge, une ou deux autres langues de grande diffusion, c'est les doter des atouts indispensables pour réussir dans le monde de demain. Cette action passe, comme chacun peut le comprendre, aisément, par l'intégration de l'enseignement des langues étrangères dans les différents cycles du système éducatif pour, d'une part, permettre l'accès direct aux connaissances universelles et favoriser l'ouverture sur d'autres cultures et, d'autre part, assurer les articulations nécessaires entre les différents paliers et filières du secondaire, de la formation professionnelle et du supérieur. C'est à cette condition que notre pays pourra, à travers son système éducatif et ses institutions de formation et de recherche et grâce à ses élites, accéder rapidement aux nouvelles technologies, notamment dans les domaines de l'information, la communication et l'informatique qui sont en train de révolutionner le monde et d'y créer de nouveaux rapports de force. »³

Aujourd'hui, la réforme a doté l'enseignement/apprentissage du français d'un atout loin d'être négligeable. Ce dernier est enseigné plus qu'auparavant, il est différemment et mieux enseigné. Les innovations se sont traduites pour l'enseignement du français par de nouvelles implications didactiques et pédagogiques. La relation enseignant-enseigné qui, depuis toujours, avait fonctionné selon une relation frontale de type cours magistral-application, cohabite désormais avec des interactions de type élèves-enseignant et élèves-élèves.

Le programme encourage ainsi la mise en place d'une pédagogie différenciée. La centration sur l'apprenant permet à celui-ci de construire de manière consciente ses savoirs et savoir-faire par le biais d'une démarche s'appuyant sur l'observation, l'analyse, l'interaction et l'évaluation.

Auparavant, dans une routine aussi implacable pour les élèves que pour les enseignants, la pédagogie du modèle imposait son sempiternel parcours : observation d'un texte modèle, étude des points de langues et enfin restitution par les élèves du modèle au travers d'une rédaction. Jusqu'en 1992, année des premiers réaménagements de programmes,

³ Palais des Nations, Alger, samedi 13 mai 2000. Site Web de la présidence de la République : <www. el-mouradia. dz>.

les enseignants étaient tenus de se conformer strictement aux fiches de l'Institut pédagogique national.

Il n'y avait effectivement pas ou peu de place à la recherche, à l'innovation, à l'adaptation environnementale et encore moins à la découverte et à la surprise. Ni la curiosité des élèves, ni la participation créative des enseignants n'étaient sollicitées. Les textes eux-mêmes étaient soit « fabriqués » par les auteurs des manuels, soit repris de diverses sources (littérature algérienne et universelle, articles de presse...) et adaptés, réaménagés, tronqués, parfois au point d'en faire oublier l'original. Le manuel apprenait essentiellement à lire dans le manuel et non pas à aller vers une pratique autonome et extrascolaire de la lecture.

Ce que nous pouvons ainsi désigner comme un atout de pratique extrascolaire, rendu possible par la réhabilitation de l'oral, fait que la langue française devient la seule langue étrangère à en profiter, en raison de sa forte présence dans l'environnement. Elle demeure en Algérie la langue des échanges économiques et commerciaux, celle des filières scientifiques de l'université, celle des médias, à travers la presse écrite francophone, les chaînes de radio et de télévision nationale ou captées via les satellites, la pratique de la navigation Internet extrêmement répandue chez les jeunes.

Les diverses activités de lecture sont menées sur des supports authentiques (extraits d'œuvres littéraires, articles de presse, publicités, iconographies commentées...). Grande nouveauté, la bande dessinée fait son entrée à l'école tandis que l'abandon des textes dits « adaptés de » marque l'émergence d'une immersion de l'élève dans les pratiques réelles de la langue. Dès le primaire, les enfants sont exposés à tous les types de discours et de textes. Et pour la première fois, y compris chez les tout-petits, l'œuvre complète entre dans le programme sous toutes ses formes (conte, poème, nouvelle, roman, pièce théâtrale), l'objectif étant d'amener l'élève à découvrir la cohérence interne d'un texte, à se familiariser avec les différents genres et, *in fine*, à conquérir une capacité autonome de lecture.

Les activités de langue ne sont plus enseignées pour elles-mêmes. Ainsi, la grammaire, la conjugaison, le vocabulaire et l'orthographe sont désormais liés à des objectifs définis. Ils deviennent, à l'oral comme à l'écrit, les outils d'une finalité qui les rend non seulement opportuns, mais visibles et utilisables par les élèves en situations scolaires ou en situations authentiques de communication.

Sur le plan de l'écriture, les nouveaux programmes ont sonné le glas des clichés sur le « don d'écriture ». L'écriture est rétablie en tant que processus de construction : essai-erreur, erreur-remédiation, remédiation-réécriture, ...etc. Les élèves, qui pastichaient maladroitement des modèles, découvrent aujourd'hui plusieurs types d'écritures : l'écriture de reformulation (résumé, synthèse), l'écriture utilitaire (listes, modes d'emplois...) et l'écriture d'invention (créations littéraires ou autres). De même, les programmes introduisent l'écriture collective sous forme de projets de groupes.

Même si les évaluations diagnostique et sommative conservent leurs places, la réforme donne plus de poids à l'évaluation formative. En français, cela se vérifie dans l'expression écrite où la consigne d'écriture s'enrichit des critères d'évaluation et des seuils d'exigence. Alors qu'auparavant l'orthographe déterminait quasi-exclusivement la note attribuée, aujourd'hui, les idées, l'argumentation et la structure des textes produits deviennent des indicateurs d'intégration des apprentissages en mesure de déboucher sur des séances de remédiation.

Nous signalons que l'introduction des technologies de l'information et de la communication éducatives (TICE) apporte un souffle nouveau à l'apprentissage du français, notamment dans un pays où la navigation Internet constitue un véritable phénomène de société, aussi bien en milieu urbain que rural.

Les nouveaux manuels scolaires de français reflètent cette nouvelle approche de l'enseignement-apprentissage. En dépit de quelques maladresses, dues à l'inexpérience et au caractère radicalement nouveau des programmes, ils se distinguent des anciens par leur richesse de contenu et une meilleure qualité graphique.

L'ampleur des changements introduits par la Réforme nécessite l'ouverture d'un énorme chantier. En l'occurrence, ce n'est pas tant le volume horaire qui compte mais la qualité des méthodes et les nouveaux programmes qui mettent fin à l'ambivalence jusque là existante entre une méthodologie de langue maternelle et une méthodologie de langue seconde. Considéré désormais sous l'angle du FLE (français langue étrangère), la réforme lui ouvre le champ d'une meilleure adéquation avec la réalité linguistique globale de la société algérienne et l'aspiration de celle-ci à une plus grande ouverture sur le monde.

Cependant, cette nouvelle perspective de l'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie touche à des fins, alors quels sont les objectifs de ce dernier au primaire ?

3. Les objectifs de l'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie au primaire :

L'école primaire a toujours été considérée la base de tout enseignement/apprentissage et notamment de la langue française. Les premières années du cycle primaire constituent un pivot pour l'apprenant et une période d'acquisition et de construction de ses apprentissages à l'oral comme à l'écrit. « L'enseignement du français au primaire a pour but de développer chez les jeunes apprenants des compétences de communication à l'écrit et à l'oral »⁴.

Chaque année du cycle primaire a un développement selon les degrés suivants :

- 3^{ème} AP : Initiation.
- 4^{ème} AP : Renforcement/développement.
- 5^{ème} AP : Consolidation/Certification.

L'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie au primaire a pour objectif d'acquérir et de développer des compétences de communication. Cependant, ces dernières couvrent quatre champs : oral/réception (compréhension orale), oral/production (production orale), écrit/réception (compréhension écrite) et écrit/production (production écrite). Ces compétences se démultiplient en composantes et se traduisent en objectifs d'apprentissage. L'enseignement/apprentissage de l'oral et de l'écrit est mené de façon convergente.

3.1. Les objectifs de l'enseignement/apprentissage du FLE en 3^{ème} AP :

Pour cette première année d'apprentissage l'Objectif Terminal d'Intégration (OTI) est le suivant : Au terme de la 3^{ème} AP, mis dans une situation de communication significative, l'élève sera capable de produire un énoncé mettant en œuvre deux actes de parole à l'oral et à l'écrit.

D'une part, à l'oral, l'apprenant doit être capable de construire le sens d'un message oral en réception et de réaliser des actes de parole pertinents dans une situation d'échange. D'une autre part, à l'écrit, il doit être capable de lire et de comprendre un texte d'une trentaine

⁴ Nouveau programme de 3^{ème} AP, p3.

de mots ainsi que produire un énoncé mettant en œuvre deux actes de parole et cela en réponse à une consigne.

3.2. Les objectifs de l'enseignement/apprentissage du FLE en 4^{ème} AP :

Au terme de la 4^{ème} AP, l'élève sera capable d'insérer, en respectant les paramètres de la situation de communication, sa production orale ou écrite dans un cadre textuel donnée. Pour atteindre cela, le programme de la 4^{ème} AP a pour objectif de :

- renforcer les apprentissages premiers sur le plan communicatif et sur le plan cognitif,
- développer les apprentissages linguistiques pour mieux installer les compétences visées à l'oral et à l'écrit,
- faire réaliser des actes de parole avec des matériaux linguistiques plus riches et variés.

D'une part, à l'oral, l'apprenant doit être capable de construire le sens d'un message oral en réception et de réaliser des actes de parole pertinents dans une situation d'échange. D'une autre part, à l'écrit, il doit être capable de lire et de comprendre un texte court (de 40 à 80 mots) ainsi que produire un énoncé d'une vingtaine de mots pour l'insérer dans un texte.

3.3. Les objectifs de l'enseignement/apprentissage du FLE en 5^{ème} AP :

La 5^{ème} AP, est considérée comme année-charnière : elle termine un cycle (le primaire) et prépare au collège. C'est aussi, pour l'élève, la 3^{ème} année d'apprentissage du français. Les OTI de la 3^{ème} AP et ceux de la 4^{ème} AP doivent au regard des objectifs de la 5^{ème} AP, être considérés comme des OTI (objectifs intermédiaires)

Les compétences développées en 3^{ème} AP et en 4^{ème} AP contribueront à l'atteinte de l'Objectif Terminal d'Intégration (OTI) du cycle primaire qui s'énonce ainsi : au terme de la 5^{ème} AP, l'élève sera capable de produire, à partir d'un support oral ou visuel (texte, image), un énoncé oral ou écrit en mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication.

En 5^{ème} AP, il s'agit **à l'oral**, d'amener l'élève à :

- Construire le sens d'un message oral en l'écouter, c'est-à-dire à en saisir la portée, à identifier la situation de communication (qui parle, à qui, de quoi, dans quelles conditions).
- Prendre la parole dans une situation d'échange, pour donner un avis, raconter, demander une information, répondre à une question...etc.

A l'écrit, à ne pas dissocier de l'oral, l'élève devra être capable de :

- Lire et comprendre un texte s'une centaine de mots, de manière de plus en plus autonome, à partir des indices textuels et du contexte.
- Produire un texte d'une trentaine de mots pour raconter, dialoguer, informer, décrire, donner des conseils et en assurer une relecture/réécriture en vue de l'améliorer, si besoin est.

Il est évident que toute latitude est laissée à l'enseignant d'adapter son enseignement/apprentissage, de diversifier les supports et les activités « le manuel ne prend pas tous les aspects du programme »⁵. Lors de l'enseignement/apprentissage du FLE au primaire, l'enseignant est confronté à des difficultés que nous allons essayer de dévoiler dans le point qui suit.

⁵ *Guides Pédagogiques des Manuels de Français 3^{ème} AP- 4^{ème} AP- 5^{ème} AP. Juin 2012, p69.*

4. Les difficultés de l'enseignement/apprentissage du FLE au primaire :

Un élève en difficulté renvoie tellement à l'enseignant lui-même, que lorsqu'il parle d'un élève en difficulté, très vite il ne parle plus de cet élève mais il nomme sa propre difficulté avec celui-ci.

Malgré la réforme du système éducatif et ces différents enjeux, l'enseignement/apprentissage du FLE au primaire rencontre des difficultés notamment à l'oral qu'à l'écrit. Cependant, à **l'écrit/compréhension**, l'apprenant peut trouver deux types de difficultés :

- Il ne parvient pas à déchiffrer (les mots/les syllabes).
- Il ne comprend pas ou bien ce qu'il lit.

A **l'écrit/expression**, l'apprenant rencontre des difficultés au niveau de :

- la cohérence/cohésion (le problème de répétition de la conjonction de coordination, la reprise d'un même mot, le choix inapproprié des temps, la mauvaise utilisation des articulateurs, la mise en page maladroite du texte produit...etc.),
- la grammaire(le non respect de l'ordre syntaxique, la mauvaise utilisation des déterminants et des prépositions, l'absence des signes de ponctuation...etc.),
- la morphosyntaxe (la conjugaison : accord sujet/verbes), (l'orthographe : problème des accords en genre et en nombre) « la morphosyntaxe est l'ensemble des règles d'utilisation des structures et des contrastes grammaticaux. »⁶,
- le vocabulaire (la confusion entre « être » et « avoir », l'impropriété lexicale...etc.).

Par ailleurs, les difficultés de l'enseignement/apprentissage du FLE au primaire varient aussi à **l'oral/compréhension**, par rapport à la construction du sens d'un message oral. Cependant, l'apprenant peut être incapable :

- d'écouter un texte attentivement et d'opérer des sélections (réception active),
- de comprendre une consigne, d'écouter et d'agir,
- d'interpréter correctement des intonations.

Ainsi qu'à **l'oral/expression**, l'apprenant trouve des difficultés dans les pratiques langagières, au niveau :

⁶ Guide de Remédiation Pédagogique pour l'enseignement du français au cycle primaire, 2013, p59.

- phonétique (la confusion entre les sons et les syllabes ayant une certaine proximité phonique),
- lexical (incapable d'associer certaines syllabes),
- syntagmatique (au niveau syllabique, l'élève opère des coupures à l'intérieur du syntagme, il le fragmente),
- d'unités linguistiques (à ce niveau, le schéma intonatif n'est pas une adéquation avec les unités linguistiques : au niveau prosodique, il n'adopte pas le ton propre à la phrase : rythme, assonance, débit. Ce n'est pas du tout expressif),
- discursif (la non adéquation entre la situation de communication et l'acte de parole et le mauvais usage des déictiques et des embrayeurs).

Pour mieux comprendre la notion de difficultés d'apprentissage, il est indispensable de la superposer à celle d'échec, car ces deux notions sont étroitement liées et difficilement distinguées l'une de l'autre.

5. L'échec scolaire :

L'échec est une notion pertinente dans la mesure où non seulement elle nous aide à mieux comprendre la notion de difficultés d'apprentissage, mais aussi elle constitue une préoccupation majeure chez notre population

En Algérie, chaque année, plus de 200.000 enfants quittent le système scolaire. Les causes principales de cet abandon résident, en général, dans l'échec scolaire enregistré par de nombreux enfants et l'absence de structures à même de les aider à renforcer leur niveau.

En fait, cette notion d'échec n'est pas simple à cerner. C'est un sentiment qui résulte d'espérances trompées. Les espérances de qui ? Celles des parents bien sûr qui, légitimement, souhaitent la réussite de leur enfant, d'autant plus fortement qu'ils perçoivent l'avenir comme incertain et renforcent souvent les difficultés scolaires par des comportements inadaptés. Celles des enseignants ensuite, dont les valeurs respectables, d'égalité des chances et d'accès de tous à la connaissance, sont constamment battues en brèche par la réalité, et qui, inévitablement, font figure d'accusés dans un procès passionnel. Et enfin celles des enfants, enfin, qui, englués dans la poursuite d'objectifs qu'ils ne peuvent atteindre ; font surtout l'apprentissage d'une dévalorisation d'eux même d'autant plus grave qu'elle aura commencé tôt, et qui conduira nombre d'entre eux à s'exclure du plaisir d'apprendre et d'accéder aux "maîtrises" des grands.

Aujourd'hui, hasardons-nous à imaginer que la question centrale à toute réforme de l'enseignement puisse être la suivante : comment faire en sorte que des enfants entretiennent

et enrichissent un plaisir puissant et fragile qui les a habités dès leur éveil au monde : celui de découvrir, de s'étonner, d'apprendre et d'aimer avec l'aide des adultes ? La clef à l'échec scolaire n'est pas unique. C'est une épreuve difficile pour l'enfant et ses causes sont variées. Certaines sont inhérentes au système éducatif lui-même.

La connaissance des causes de l'échec scolaire est nécessaire mais insuffisante pour extirper le mal. Il faut des actions efficaces et concordantes de tous les participants à l'acte éducatif, comme l'exprime Philippe Meirieu « La lutte contre l'échec scolaire nécessite le travail de plusieurs acteurs, différents et complémentaires et, pourtant, tous entièrement et pleinement responsables. ».

Cependant, qu'est-ce qu'a rapporté la réforme pour lutter contre l'échec scolaire et pour aider l'élève à surmonter les difficultés de l'apprentissage, notamment dans l'enseignement/apprentissage de la langue française au primaire ? C'est ce que nous allons essayer de traiter dans le deuxième chapitre.

Chapitre II

1. L'approche communicative :

A la lumière de la nouvelle réforme de l'enseignement scolaire au primaire, la conception du programme s'est effectuée à partir de la traduction d'une nouvelle approche fondée sur une théorie de l'apprentissage qu'est le constructivisme.

Les contenus des manuels s'appuient sur l'approche communicative et place ainsi l'apprenant au centre de l'apprentissage. Les activités choisies favorisent l'autonomie de l'apprenant. Il doit « *apprendre à apprendre* », c'est-à-dire qu'il va apprendre à communiquer en réalisant des actes de parole qui lui permettront d'agir dans la classe et hors de la classe.

Par l'approche communicative, nous nous intéressons à l'acquisition des compétences qui vont se développer au fur et à mesure que les savoirs et les savoir-faire sont mis en place. Ainsi, des compétences de lecture et d'écriture vont enrichir l'apprentissage de la langue à partir d'activités qui répondent aux besoins des apprenants, dans une situation de communication donnée.

Nous parlons de changements dans le système éducatif et de ses enjeux, mais revenons toujours à l'acteur principale dans cet enseignement/ apprentissage qui est l'élève. Ce dernier ce trouve jusqu'aujourd'hui confronté à des difficultés d'apprentissage, alors comment l'aider à les surpasser afin d'éviter ou plus ou moins de réduire l'échec scolaire ? Quelle solution à apporter cette réforme ?

La lutte contre l'échec scolaire doit se mener de façon coordonnée sur plusieurs fronts. Les enseignants et leurs inspecteurs peuvent contribuer, dans le champ de leurs responsabilités, à améliorer le rendement scolaire.

Dès janvier 2008, le Ministère de l'Education Nationale a adopté une nouvelle loi, dans laquelle il a manifesté sa volonté de favoriser la réussite de tous les élèves. C'est un choix courageux de déclarer que « l'école a pour mission de garantir à tous les élèves un enseignement de qualité...de les doter de compétences pertinentes, solides et durables... »¹.

Aujourd'hui, l'enseignement d'une langue étrangère, en l'occurrence le français, ne s'occupe plus de la linguistique de la phrase, c'est-à-dire de la compétence linguistique. La priorité de l'enseignement est désormais accordée à l'acquisition de « normes » d'emploi se distinguant radicalement de celles du « système » linguistique. Pour Pierre

¹ Guide de Remédiation Pédagogique pour l'enseignement du français au cycle primaire, 2013, p11.

MARTINEZ(2004) savoir communiquer dans une langue, c'est savoir également communiquer en connaissant la règle du jeu, c'est-à-dire qu'il ne suffit pas simplement de connaître le système linguistique, il faut également savoir surtout s'en servir en fonction du contexte social.

L'approche communicative qui prend en charge cet enseignement vise chez l'apprenant la capacité de comprendre et de produire des énoncés (se référant uniquement au code de l'écrit) acceptables mais aussi et surtout comprendre et produire des énoncés adéquats à des situations socioculturelles qui les sous-tendent. Elle met l'accent sur l'implication de l'apprenant dans l'acquisition des habiletés de communication. Pour ce faire, les activités d'enseignement/apprentissage sélectionnées et composant le programme ont pour objectif de provoquer la réflexion de l'apprenant, c'est-à-dire que l'approche communicative insiste sur « l'interaction » et d'après la théorie de KRASHEN cité par Henri BOYER (1990 : 89), l'acquisition d'une langue étrangère est « plutôt relative au degré d'implication de l'apprenant par rapport au matériau linguistique manipulé, c'est-à-dire ; à son insertion dans une activité d'interactivité réelle ».

Les démarches de la réforme en cours sont claires : le développement des démarches de remédiation dans les classes. Ce dernier constitue une stratégie prioritaire qui, avec d'autres moyens mis en place, redonneront aux enseignants et leurs élèves une nouvelle orientation pédagogique. Quelle pédagogie adopter ?

2. La pédagogie différenciée :

La réalité de la classe révèle d'une très grande variété de situations où les élèves rencontrent des difficultés. Il y aurait nécessité de maintenir une activité permanente de régulation des apprentissages pour faire réussir au mieux chacun et éviter les décrochages scolaires.

Les évaluations internationales font apparaître que le degré de mobilisation de la pédagogie différenciée dans les pratiques des enseignants est un des facteurs intervenant sur les seuils de réussite des élèves.

Au niveau national des résultats en français à divers examens scolaires témoignent de la nécessité de sortir du fonctionnement habituel de la classe où tous les élèves font la même chose en même temps.

La pédagogie différenciée est une démarche qui consiste à mettre en œuvre un ensemble diversifié de moyens et de procédures d'enseignement et d'apprentissage afin de permettre à des élèves d'âges, d'aptitudes, de compétences et de savoir-faire hétérogènes, d'atteindre par

des voies différentes, des objectifs communs et ultérieurement, la réussite éducative « Il ne faudrait plus se contenter de la même éducation pour tous, mais aspirer la meilleure éducation pour chacun »².

La différenciation est une réponse à l'hétérogénéité croissante des élèves. Différencier la pédagogie veut dire ne pas apporter les mêmes réponses pédagogiques ou didactiques à tous les apprenants d'un même groupe classe, confrontés pourtant aux mêmes apprentissages, ayant pourtant le même programme à s'approprier, dans le même laps de temps. « Différencier, ce n'est pas apporter les mêmes réponses pédagogiques ou didactiques à tous les apprenants et pour un même objectif, proposer des démarches, des activités, des supports différents afin de s'adapter à chacun. »³

En terme de changements de pratiques dans le processus de l'enseignement/apprentissage, la nuance peut sembler subtile, mais elle a son importance pour faire la différence entre soutien pédagogique, rattrapage et remédiation qui peuvent prêter à confusion dans le processus de l'enseignement/apprentissage de la langue française.

3. Définition du soutien pédagogique :

Doit servir à minimiser les effets de l'hétérogénéité qui créent parfois dans les classes des écarts à niveau différent. Il faut donc permettre aux élèves les plus longs, les plus hésitants comme au plus rapides de travailler à leur rythme, il permet de rattraper le retard pour les uns et d'approfondir les connaissances des autres.

Le soutien pédagogique accompagne l'apprentissage qui s'adresse à des élèves qui n'ont pas assimilé une notion ou maîtriser une compétence du programme.

4. Définition du rattrapage :

Le mot rattrapage évoque un retard qu'il faut supprimer, un échec qu'il faut corriger. Il contient l'idée d'une correction après coup- a posteriori. Il ne considère qu'un seul facteur de la situation qui est l'élève.

5. Définition de la remédiation :

Le sens de la remédiation pédagogique dans la réforme est différent de celui du rattrapage. C'est un processus de régulation interactive et permanente dans le cursus d'apprentissage de l'élève. Ce dernier a un caractère préventif dès lors qu'il n'attend pas l'échec pour intervenir. La remédiation est à la fois une action préventive de l'échec, mais aussi corrective puisqu'elle s'attaque également aux causes : L'examen du patient/ le diagnostic de la maladie/

² Guide de Remédiation Pédagogique pour l'enseignement du français au cycle primaire, 2013, p11.

³ Guide de Remédiation Pédagogique pour l'enseignement du français au cycle primaire, 2013, p12.

l'identification des causes/ le pronostique sur la guérison; c'est le protocole qui intéresse la remédiation au sens pédagogique.

En approfondissant les recherches étymologiques, on peut trouver deux sens à la remédiation. Si on approche remédiation du verbe « **remède** » qui signifie apporter un remède, fournir une aide (un remède) aux élèves, mais si l'on considère que la remédiation est en fait une re-médiation, il s'agit alors pour l'enseignant de mettre une nouvelle fois l'apprenant en relation avec le savoir, mais d'une manière différente.

Par remédiation, il faut entendre l'ensemble des actions correctives intégrées au processus pédagogique consistant à amener l'élève à surmonter des difficultés perturbant la progression des apprentissages et à éviter, par voie de conséquence, que les lacunes ne s'accumulent et n'altèrent foncièrement la poursuite des apprentissages ultérieurs.

La remédiation consiste à fournir à l'apprenant de nouvelles activités d'apprentissage pour lui permettre de combler les lacunes diagnostiquées lors d'une évaluation formative « Processus d'évaluation continue pour assurer la progression de chaque élève dans une démarche d'apprentissage »⁴. Ce n'est que lors de cette dernière que les difficultés rencontrées par l'apprenant sont repérées. Elle permet à l'enseignant d'envisager la remédiation en modifiant la situation d'apprentissage ou le rythme de la progression envisagée « Elle consiste pour l'enseignant à faire prendre conscience à l'apprenant, lors d'un apprentissage, de ce qu'il sait faire et de ce qui mérite d'être amélioré ».⁵

La prise en charge de cette dimension importante de l'action éducative s'est traduite par la mise en place d'un dispositif organisationnel visant la promotion de la remédiation pédagogique comme culture spécifique à faire partager par l'ensemble des membres de la communauté éducative et comme pratique à développer sur le terrain opérationnel de la classe.

Nait dans le bain de la réforme éducative, nous pouvons distinguer trois types de remédiations :

a) La remédiation par anticipation :

Ce type de remédiation est prévu lors de toute activité d'enseignement/apprentissage (au début- pendant- à la fin) « solliciter les apprenants dans le déroulement du cours pour favoriser chez chacun deux une mobilisation à une activité cognitive de haut niveau et éviter l'émergence de difficultés, de blocages, donc

⁴ Guide de Remédiation Pédagogique pour l'enseignement du français au cycle primaire, 2013, p20.

⁵ Guide de Remédiation Pédagogique pour l'enseignement du français au cycle primaire, 2013, p20.

de besoins »⁶. Il faut d'abord réfléchir aux obstacles et aux difficultés afin de diminuer, de réduire et de limiter.

b) La remédiation intégrée :

Elle peut se faire en trois moments : avant, pendant et après la séance d'enseignement/apprentissage. C'est une intervention directe et immédiate de l'enseignant, le travail se fera en monitorat, en binôme, en groupe ou individuel « La remédiation intégrée au déroulement normal du cours pour ne pas manquer de répondre à des besoins ponctuels qui peuvent apparaître. »⁷.

c) La remédiation différée :

Elle est institutionnelle, obligatoire et hebdomadaire, sa durée est de 45 minutes « Remédiation différée (en référence à ce que préconise la circulaire en séance 45 minutes) ».⁸

Dans chaque cas cité ci-dessus, le but est que l'élève gagne en autonomie et solutionne certaines difficultés identifiées.

Pour être efficace, la remédiation pédagogique nécessite la prise en compte de plusieurs démarches qui permettent sa mise en œuvre. Quelles sont les démarches de la remédiation ?

6. Les démarches de la remédiation :

Dans l'enseignement au primaire, les séances de remédiation pédagogique sont intégrées dans la grille des horaires de tous les niveaux de l'enseignement primaire, à raison de 1h30 mn pour les 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} AP et de 2h15 mn pour les 4^{ème} et 5^{ème} AP. Les matières concernées par la remédiation pédagogique sont la langue arabe, la langue française, et les mathématiques. Les séances sont inscrites dans l'emploi du temps des élèves et doivent impérativement être programmées pendant la dernière séance de la matinée ou l'après midi. Les enseignants doivent établir les listes des élèves concernés par la remédiation pédagogique et les remettre aux chefs d'établissement afin qu'ils puissent informer les parents.

⁶ Guide de Remédiation Pédagogique pour l'enseignement du français au cycle primaire, 2013, p25.

⁷ Guide de Remédiation Pédagogique pour l'enseignement du primaire au cycle primaire, 2013, p25.

⁸ Guide de Remédiation Pédagogique, pour l'enseignement du primaire au cycle primaire, 2013, p25.

« La Loi d'Orientation sur l'Education National du 23 janvier 2008 notamment les articles n^o 25 et n^o 26 :

Art. 25. Les parents d'élèves, en leur qualité de membres de la communauté éducative, participent directement à la vie scolaire en entretenant des rapports constants avec les enseignants, les éducateurs et les chefs d'établissements et en contribuant à l'amélioration de l'accueil et des conditions de scolarités de leurs enfants ; ils participent indirectement, par leurs représentants, aux différents conseils régissant la vie scolaire institués à cet effet. Les modalités de création et de fonctionnement des conseils visés à l'alinéa précédent sont fixées par le ministre chargé de l'Education National.

Art. 26. Les associations de parents d'élèves constituées conformément à la législation en vigueur. »⁹

Mais il ne suffit pas de déclarer l'aspect prioritaire du levier de la remédiation pédagogique et de prévoir, dans l'emploi du temps de la classe, des dispositions horaires pour le déroulement des séances de remédiation dans l'organisation de l'enseignement des langages fondamentaux pour qu'une telle activité accède automatiquement au niveau souhaité d'efficacité et de performance.

Pour réussir l'enseignement/apprentissage du FLE au primaire lors de la séance de la remédiation pédagogique, il est nécessaire de suivre les démarches suivantes :

- Préparer des fiches au préalable.
- Catégoriser les élèves en difficultés en fonction de l'écart constaté (un groupe de besoin) « Ce sont les élèves qui rencontrent les mêmes difficultés dont les causes sont différentes. D'où la nécessité dans la remédiation d'adopter des itinéraires variés. ».¹⁰
- Prévoir un élève locomotive en l'injectant dans chaque groupe.
- Prévoir des batteries d'exercices.
- Valoriser le travail individuel et favoriser l'interaction.
- Autoriser la recherche de l'information camarades, documents, dictionnaires...etc.
- Correction individuelle avec commentaire élève/ élève – enseignant/ élève.

⁹ Guide de Remédiation Pédagogique pour l'enseignement du français au cycle primaire, 2013, p41.

¹⁰ Guide de Remédiation Pédagogique pour l'enseignement du français au cycle primaire, 2013, p38.

A la lumière de la réforme éducative, théoriquement parlant, la remédiation pédagogique dans l'enseignement/apprentissage du FLE au primaire semble la solution idéale pour réussir l'enseignement/ apprentissage de ce dernier. Cependant, c'est sur le coté pratique que nous nous interrogeant. Quelles sont les difficultés que rencontrent les enseignants lors de la mise en œuvre de la séance de la remédiation pédagogique dans le cadre de l'enseignement/apprentissage du FLE au primaire ? C'est que dans le troisième chapitre que nous trouverons des réponses à nos interrogations.

Chapitre III

- 10 minutes.
- 15 minutes.

7. Comment s’y prendre pour évaluer l’impact de la remédiation ?

.....

.....

.....

8. Quels sont les principaux problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre de la remédiation ?

.....

.....

.....

9. Quelle différences faites-vous entre :

<u>Remédiation</u>	<u>Rattrapage</u>	<u>Soutien pédagogique</u>
.....
.....

10. Pensez-vous que la remédiation pédagogique va donner des résultats ?

.....

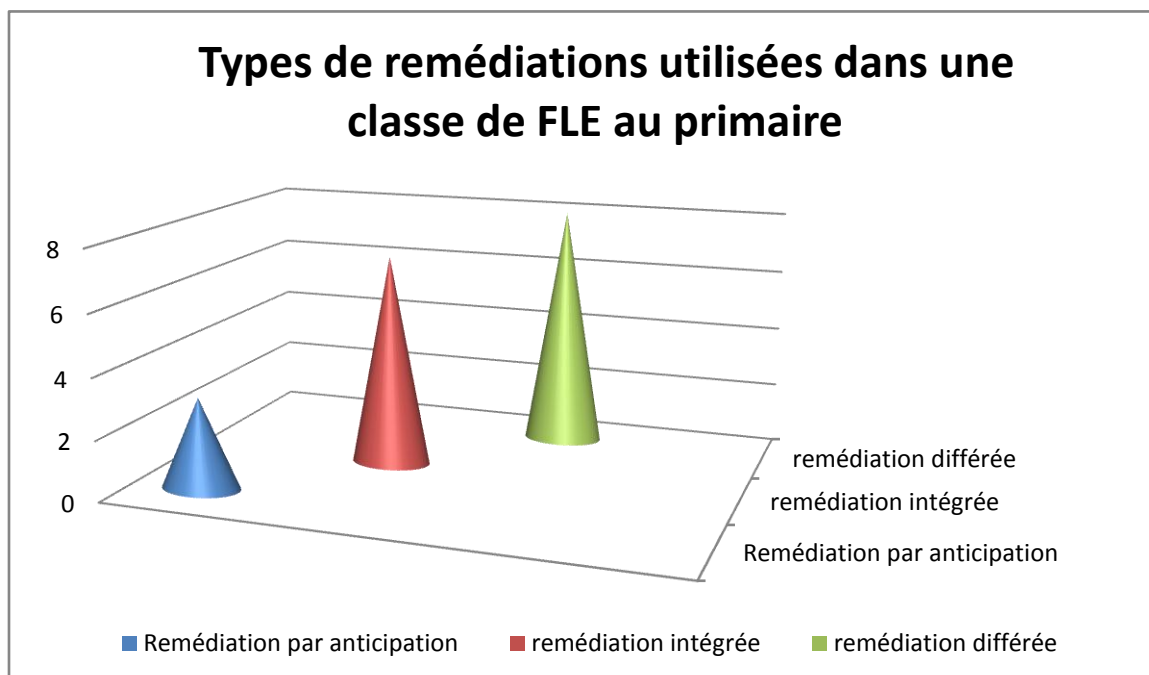
.....

Sur 40 questionnaires distribués nous avons récupéré que 20, Certains établissements nous ont bien accueilli, mais dans d’autres, nos collègues francisants ont carrément refusé de répondre à ce dernier pour des raisons que nous ignorons jusqu’à présent. La majorité des directeurs des écoles nous ont même demandé une autorisation.

Les enseignants qui ont répondu au questionnaire sont âgés entre 24 à 47 ans, leur ancienneté dans l’enseignement varie entre 3 à 22 ans d’expérience. Sur 20 enseignants rien que 2 hommes qui ont répondu et le reste c’est des femmes.

Tout d’abord nous avons voulu mettre le point sur la définition de la remédiation pédagogique pour vérifier si elle est acquise chez les enseignants, et ils ont répondu ainsi « La remédiation vient du mot remède, c’est une action corrective de régulation permanente des apprentissages qui consiste à fournir à l’apprenant de nouvelles activités d’apprentissage pour lui permettre de combler les lacunes et les difficultés d’apprentissage » ce qui nous laisse dire que cette définition ne se contre dit pas avec le sens propre de la remédiation pédagogique.

Nous avons aussi interrogé les enseignants sur les types de remédiations pédagogiques qu'ils utilisent et leur pratique. Cependant, nous avons fait le constat suivant :

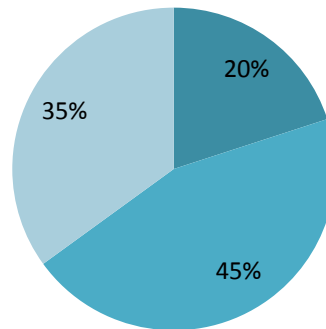


C'est la remédiation intégrée et différée qui sont le plus utilisées. Concernant la remédiation différée, ils ont tous été d'accord que lors de cette dernière il faut catégoriser les élèves en difficultés et en prendre qu'un groupe. Mais nous avons remarqué que sur les 20 enseignants rien que 4 qui ont parlé de la variation des activités et des méthodes utilisées. Or, les autres ont négligé la différenciation de la pédagogie. De ce fait nous nous interrogeons sur la pédagogie adoptée lors de la mise en œuvre de la remédiation pédagogique. Où est la place de la pédagogie différenciée ?

Une fois la catégorisation des élèves en difficultés, et la création d'un groupe de besoins sont faits, nous avons questionné les enseignants sur la durée de la prise en charge d'un élève dans un groupe de remédiation dans une classe de FLE au primaire, et voilà ce qu'ils ont répondu :

Durée de la prise en charge d'un élève dans un groupe de remédiation dans une classe de FLE au primaire

■ 5 minutes ■ 10 minutes ■ 15 minutes

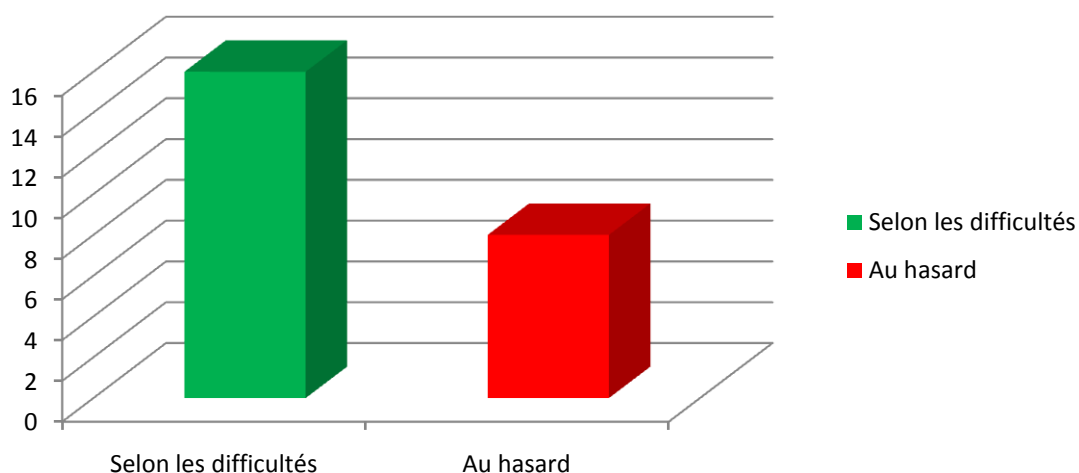


Les enseignants trouvent que 5 minutes pour la prise en charge d'un élève dans un groupe de besoins sont insuffisantes, il y en a même certains enseignants qui ont écrit (parfois plus) à côté de 15 minutes. Sachant qu'une séance de remédiation différée est institutionnelle, obligatoire et hebdomadaire, sa durée est de 45 minutes ; et qu'un groupe de besoin ne doit pas dépassé 8 élèves. Alors, 10 ou 15 minutes pour chaque élève dans un groupe de 6 à 8 élèves pour une séance de 45 minutes, chronologiquement c'est insuffisant.

Par rapport à la remédiation différée, certains enseignants, on ajouté dans le questionnaire que pour la 4^{ème} AP, ils prennent toute la classe parce que les chefs d'établissements interdisent la sortie des élèves à 14h :30. Cependant, ils obligent les enseignants de prendre toute la classe dans la séance de remédiation. Cette dernière ne peut se faire avec une classe entière.

Les enseignants ont parlé de regroupement des élèves lors de la séance de remédiation. Selon le questionnaire, nous avons relevé que certains forment le groupe de besoins selon les difficultés des élèves, et d'autres laisse le hasard faire les choses, ils ont répondu ainsi « on groupe, laisser au hasard, ou plutôt le libre choix ». De ce fait, nous avons fait le constat suivant :

Le choix d'un groupe de besoins dans une classe de FLE en remédiation au primaire



Laisser le choix des élèves au hasard pour la séance de remédiation se contredit totalement avec l'objectif et notamment avec la démarche de cette dernière. Cependant, devons-nous remettre en question la définition de la remédiation pédagogique ?

Entre remédiation, rattrapage et soutien pédagogique, nous avons voulu mettre le point sur ces notions. Nous avons posé la question suivante : « Quelle différence faites-vous entre remédiation, rattrapage et soutien pédagogique ? ». En conséquence, nous avons obtenu les réponses suivantes :

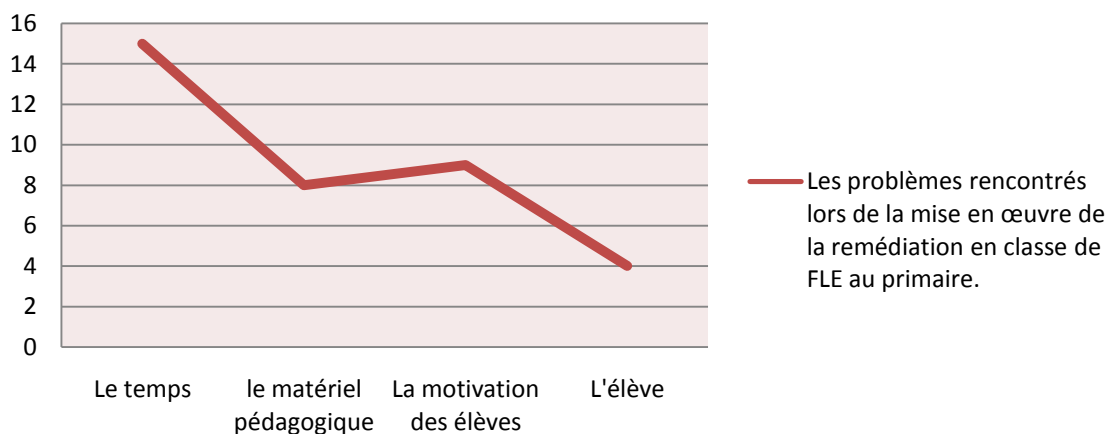
<u>Remédiation</u>	<u>Rattrapage</u>	<u>Soutien pédagogique</u>
<ul style="list-style-type: none"> • Reprendre l'activité avec d'autres stratégies. • Séance thérapeutique qui palie les insuffisances. • Surmonter des difficultés et combler des lacunes pour un petit groupe. • Comme un remède (médicament). 	<ul style="list-style-type: none"> • Rattraper un retard après un échec. • Viser les difficultés et les lacunes des apprenants. • Des lacunes, un retard accumulé pour toute la classe. • Il vise les difficultés durables (retard). • Rattraper des cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Consolidation. • Renforcer et consolider les acquisitions des élèves. • Amélioration du niveau des apprentissages. • Une aide pour l'élève. • Développer « le savoir-être ».

<ul style="list-style-type: none"> • Aplanir, réguler les lacunes et les difficultés. • Rectifier, rétablir et consolider des lacunes à un nombre d'élèves. • La première étape après l'évaluation formative (1^{ère} solution). • Un problème qu'il faut régler. • En groupe. 	<p>(absence).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un manque qu'il faut rattraper. • Individuel, gérer un problème qui en découle. 	
---	--	--

Le tableau ci-dessus synthétise les réponses collectées. Il apparaît qu'il y a à propos de la remédiation, du rattrapage et du soutien pédagogique une diversité de représentations et d'interprétations qui peuvent prêter à confusion dans les actions de remédiation de terrain, des « actions d'aide » semblables sont désignés différemment alors qu'un même mot est utilisé pour nommer des démarches d'aide différentes. D'où la nécessité d'une stabilisation du concept de remédiation qui est au cœur de la réforme du système éducatif.

Selon les enseignants, la remédiation pédagogique peut réussir à condition de trouver des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent lors de sa mise en œuvre. De ce fait, nous avons relevé ce ci :

Les problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre de la remédiation en classe de FLE au primaire.



Par l'élève lui même, les enseignants disent « Il y a des élèves qu'on peut remédier, mais d'autres, malgré les efforts donnés, on ne peut obtenir les résultats souhaités. ». Certains enseignants trouvent que les élèves sont démotivés, dans ce cas il est difficile de restaurer la confiance en eux et c'est ce qui cause problème lors de la remédiation.

Le matériel pédagogique, selon les enseignants est l'un des problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre de la remédiation, par ce dernier, ils visent (l'audio-visuel). Or, par audio-visuel veulent-ils dire la pédagogie différenciés ? Ce qui préoccupe majoritairement les enseignants c'est le temps, d'après eux « une remédiation qui se fait avec la pression du temps risque de ne pas atteindre son objectif. ». Cependant, ils trouvent « qu'il est impossible de traiter plus d'une seule difficulté en un peu de temps. ».

Cette enquête nous a mené vers d'autres interrogations qui n'étaient pas prévus au par avant.

Conclusion :

Pour assurer un enseignement/apprentissage de qualité qui permet la réussite de tous les élèves, des actions de remédiation sont mises en place. Il ne s'agit pas de rigidifier un mode d'emploi et encore moins de figer la remédiation dans une séance de l'emploi du temps. Il s'agit de proposer une version de la remédiation préservant une variété de modes d'actions possibles et qui font appel à de nouvelles pratiques d'enseignement.

Pendant l'enseignement/apprentissage du FLE au primaire, remédier aux difficultés de l'apprenant, c'est un moyen de le faire avancer, en lui attribuant des tâches spécifiques à réaliser afin de remédier les lacunes.

La confusion des concepts (remédiation, rattrapage et soutien pédagogique) qui existe chez certains enseignants, la mise en pratique des temps de remédiation essentiellement lors de rares séances fixées dans l'emploi du temps et les tentatives de remédiation que les enseignants ne manquent pas de mettre en œuvre dans leurs classes répondent partiellement aux objectifs de la remédiation.

Pour être efficace, la remédiation pédagogique dans une classe de FLE au primaire, nécessite-t-elle pas la prise en compte de principes méthodologiques qui permettent sa mise en œuvre ?

Le perfectionnement professionnel de l'enseignant fait de lui un membre actif et influe dans de nombreuses interactions se produisant à l'école et son environnement. Cependant, la formation des enseignants constitue un enjeu stratégique et majeur dans le processus de mise en œuvre de la réforme de l'éducation et un facteur déterminant dans la satisfaction des exigences d'amélioration de la qualité des apprentissages et d'accroissement du rendement du système éducatif.

De ce fait, nous les enseignants, n'avons-nous pas besoin d'une formation plutôt pratique que théorique pour exercer la remédiation pédagogique ? Ne faudra-t-il pas élever le niveau de qualification des enseignants et assurer la professionnalisation de leur formation conformément aux objectifs de la réforme ?

Nous laissons notre travail ouvert sur d'autres pistes de recherches, espérant qu'un jour nos successeurs reprendront ce modeste travail pour apporter des réponses à nos questions.

Annexes

Questionnaire

Dans le cadre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, et dans le but de la réalisation d'un mémoire de fin d'étude de master en didactique du français langue étrangère (FLE)/ français sur objectifs spécifiques (FOS).

Nous faisons une étude portant sur la remédiation pédagogique dans l'enseignement/apprentissage en classe de FLE à l'école primaire.

Nous vous serons très reconnaissants de bien vouloir nous accorder quelques minutes pour répondre à ce questionnaire. Nous vous remercions d'avance.

Age : 36

Sexe : Homme

Femme

Nombre d'années d'ancienneté : 10 ans

1. La remédiation pédagogique se met en place dans les classes. Quelle est votre définition à partir de votre expérience ?

..... c'est varier les structures, c'est modifier.....
..... d'organisation de la classe.....
..... on peut répartir les élèves selon plusieurs critères.....
(leurs niveaux, leur besoins, leurs projets.....)

2. Utilisez-vous des formes de remédiation en classe ?

Oui

Non

3. Quel type de remédiation utilisez-vous ?

La remédiation par anticipation.

La remédiation intégrée.

La remédiation différée.

la plus utile.

4. Comment mettez-vous en pratique la remédiation ?

..... En groupe
..... le plus fréquemment est le regroupement
..... laisser au hasard, au plutôt le libre choix

5. Quels sont les élèves concernés par la remédiation ?

Tous

Quelques-uns

6. Combien de temps peut durer la prise en charge d'un élève dans un groupe de remédiation ?

- 5 minutes.
- 10 minutes.
- 15 minutes.

7. Comment s'y prendre pour évaluer l'impact de la remédiation ?

..... L'enseignant doit pouvoir se mettre en question
..... il faut qu'il puisse d'un part remettre en question
..... sa pédagogie actuelle pour tenter de l'améliorer via
..... la différenciation

8. Quels sont les principaux problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre de la remédiation ?

..... Comment restaurer chez l'élève
..... la confiance en soi en proposant des activités !!

9. Quelle différences faites-vous entre :

<u>Remédiation</u>	<u>Rattrapage</u>	<u>Soutien pédagogique</u>
..... en groupe..... individuel..... développer.....
..... problème qui..... le savoir être.....
 en découlent	

10. Pensez-vous que la remédiation pédagogique va donner des résultats ?

.....
..... Oui !
.....

Questionnaire

Dans le cadre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, et dans le but de la réalisation d'un mémoire de fin d'étude de master en didactique du français langue étrangère (FLE)/ français sur objectifs spécifiques (FOS).

Nous faisons une étude portant sur la remédiation pédagogique dans l'enseignement/apprentissage en classe de FLE à l'école primaire.

Nous vous serons très reconnaissants de bien vouloir nous accorder quelques minutes pour répondre à ce questionnaire. Nous vous remercions d'avance.

Age :

Sexe : Homme Femme

Nombre d'années d'ancienneté :

1. La remédiation pédagogique se met en place dans les classes. Quelle est votre définition à partir de votre expérience ?

combler les lacunes et surmonter les difficultés que certains apprenants rencontrent pendant l'apprentissage, en faisant recours à une pédagogie différenciée.

2. Utilisez-vous des formes de remédiation en classe ?

Oui Non

3. Quel type de remédiation utilisez-vous ?

- La remédiation par anticipation.
- La remédiation intégrée.
- La remédiation différée.

4. Comment mettez-vous en pratique la remédiation ?

- ① Commencer par un moment de mise en confiance puis de conscientisation
- ② déroulement différent, avec des supports différents et plus simples, des activités plus motivantes (ludiques)

5. Quels sont les élèves concernés par la remédiation ?

Tous

Quelques-uns

6. Combien de temps peut durer la prise en charge d'un élève dans un groupe de remédiation ?

- 5 minutes.
- 10 minutes.
- 15 minutes. (parfois plus)

7. Comment s'y prendre pour évaluer l'impact de la remédiation ?

.....

.....

.....

8. Quels sont les principaux problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre de la remédiation ?

- le temps est insuffisant,
- le manque de matériel (audio-visuel)
- Il est impossible de traiter plus d'une seule difficulté.

9. Quelle différences faites-vous entre :

<u>Remédiation</u>	<u>Rattrapage</u>	<u>Soutien pédagogique</u>
surmonter des difficultés combler des lacunes pour un petit groupe	des lacunes... retard accumulé pour toute la classe.	renforcement et consolidation

10. Pensez-vous que la remédiation pédagogique va donner des résultats ?

Oui, mais à condition de régler
quelques problèmes.

Questionnaire

Dans le cadre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, et dans le but de la réalisation d'un mémoire de fin d'étude de master en didactique du français langue étrangère (FLE)/ français sur objectifs spécifiques (FOS).

Nous faisons une étude portant sur la remédiation pédagogique dans l'enseignement/apprentissage en classe de FLE à l'école primaire.

Nous vous serons très reconnaissants de bien vouloir nous accorder quelques minutes pour répondre à ce questionnaire. Nous vous remercions d'avance.

Age : 39 ans

Sexe : Homme Femme

Nombre d'années d'ancienneté : 19 ans

1. La remédiation pédagogique se met en place dans les classes. Quelle est votre définition à partir de votre expérience ?

La remédiation est un remède à des lacunes, des difficultés relevées lors de l'évaluation des élèves.

2. Utilisez-vous des formes de remédiation en classe ?

Oui

~~Non~~

3. Quel type de remédiation utilisez-vous ?

- La remédiation par anticipation.
- La remédiation intégrée.
- La remédiation différée.

4. Comment mettez-vous en pratique la remédiation ?

..... toute la classe 4AP
..... en 5AP : Amener la classe en groupe
..... sous forme d'atelier / désigner un élève moteur
..... au sein du groupe ; il joue le rôle de guide.

5. Quels sont les élèves concernés par la remédiation ?

Tous
X 4AP

Quelques-uns
5AP

X 6. Combien de temps peut durer la prise en charge d'un élève dans un groupe de remédiation ?

- 5 minutes.
- 10 minutes.
- 15 minutes X

en 5AP

7. Comment s'y prendre pour évaluer l'impact de la remédiation ?

..... Reprendre l'activité en changeant
..... la consigne de travail
.....

8. Quels sont les principaux problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre de la remédiation ?

..... en 4AP : la séance ne peut se faire avec
..... une classe entière et le manque
..... de matériels pédagogiques

9. Quelle différences faites-vous entre :

<u>Remédiation</u>	<u>Rattrapage</u>	<u>Soutien pédagogique</u>
reprenre l'activité avec d'autres stratégies	rattraper un retard après un échec	Consolidation

10. Pensez-vous que la remédiation pédagogique va donner des résultats ?

Oui, la remédiation va donner des résultats
mais avec un nombre
restreint (limité) d'apprenant

Questionnaire

Dans le cadre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, et dans le but de la réalisation d'un mémoire de fin d'étude de master en didactique du français langue étrangère (FLE)/ français sur objectifs spécifiques (FOS).

Nous faisons une étude portant sur la remédiation pédagogique dans l'enseignement/apprentissage en classe de FLE à l'école primaire.

Nous vous serons très reconnaissants de bien vouloir nous accorder quelques minutes pour répondre à ce questionnaire. Nous vous remercions d'avance.

Age : 40 ans

Sexe : ~~Homme~~ Femme

Nombre d'années d'ancienneté : 14 ans.

1. La remédiation pédagogique se met en place dans les classes. Quelle est votre définition à partir de votre expérience ?

La remédiation est une activité de régulation à fin d'améliorer les apprentissages des apprenants et contribuer à la réduction des décrochages scolaires.

2. Utilisez-vous des formes de remédiation en classe ?

Oui

~~Non~~

3. Quel type de remédiation utilisez-vous ?

- La remédiation par anticipation.
- La remédiation intégrée.
- La remédiation différée.

4. Comment mettez-vous en pratique la remédiation ?

...selon le type de remédiation choisi.....
Prendre en charge les apprenants qui ont des
difficultés d'apprentissage.....

5. Quels sont les élèves concernés par la remédiation ?

~~Tous~~

Quelques-uns

6. Combien de temps peut durer la prise en charge d'un élève dans un groupe de remédiation ?

- 5 minutes.
- 10 minutes.
- 15 minutes.

7. Comment s'y prendre pour évaluer l'impact de la remédiation ?

Des fois la remédiation donne de bons résultats
à travers l'évaluation de l'apprenant, par contre
d'autres apprenants ne veulent pas travailler.....

8. Quels sont les principaux problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre de la remédiation ?

Il y a des élèves qu'on peut remédier mais
d'autres malgré les efforts donnés. On ne peut pas
obtenir les résultats souhaités.....

9. Quelle différences faites-vous entre :

<u>Remédiation</u>	<u>Rattrapage</u>	<u>Soutien pédagogique</u>
.. la première étape après l'évaluation.. formative (1 ^{ère} solution).	.. rattrapper des cours (absence) amélioration... du niveau des apprenants ..

10. Pensez-vous que la remédiation pédagogique va donner des résultats ?

.. La remédiation pédagogique peut donner des résultats
avec quelques élèves (selon leurs difficultés) ..

Questionnaire

Dans le cadre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, et dans le but de la réalisation d'un mémoire de fin d'étude de master en didactique du français langue étrangère (FLE)/ français sur objectifs spécifiques (FOS).

Nous faisons une étude portant sur la remédiation pédagogique dans l'enseignement/apprentissage en classe de FLE à l'école primaire.

Nous vous serons très reconnaissants de bien vouloir nous accorder quelques minutes pour répondre à ce questionnaire. Nous vous remercions d'avance.

Age : 42 ans

Sexe : F Homme

Femme

Nombre d'années d'ancienneté :

1. La remédiation pédagogique se met en place dans les classes. Quelle est votre définition à partir de votre expérience ?

C'est un moyen de lutter contre l'échec scolaire et un instrument privilégié au service de l'égalité des chances de réussite.

2. Utilisez-vous des formes de remédiation en classe ?

Oui

Non

3. Quel type de remédiation utilisez-vous ?

- La remédiation par anticipation.
- La remédiation intégrée.
- La remédiation différée.

4. Comment mettez-vous en pratique la remédiation ?

L'enseignant doit préparer ses fiches pédagogiques aux quelles il se réfère pour mieux gérer les activités de remédiation et atteindre les objectifs visés.

5. Quels sont les élèves concernés par la remédiation ?

Tous

Quelques-uns

6. Combien de temps peut durer la prise en charge d'un élève dans un groupe de remédiation ?

- 5 minutes.
- 10 minutes.
- 15 minutes.

7. Comment s'y prendre pour évaluer l'impact de la remédiation ?

Pour un même objectif, proposer des démarches, des activités, des supports différents afin de s'adapter à chacun (différencier la pédagogie).

8. Quels sont les principaux problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre de la remédiation ?

Une remédiation qui se fait avec la pression du temps court le risque de ne pas atteindre son objectif.

9. Quelle différences faites-vous entre :

<u>Remédiation</u>	<u>Rattrapage</u>	<u>Soutien pédagogique</u>
Seance thérapeutique qui pallie les insuffisances,	viser les difficultés ou les lacunes des apprenants.	renforcer et consolider les acquisitions des élèves.

10. Pensez-vous que la remédiation pédagogique va donner des résultats ?

Oui. La remédiation joue rôle très important dans la régulation et le palliage des apprentissages. Elle permet à l'élève de prendre conscience de ce qu'il apprend.

Bibliographie :

- Guides Pédagogiques des Manuels de Français 3^{ème} AP- 4^{ème} AP- 5^{ème} AP. Juin 2012, 79 pages.
- Guide de Remédiation Pédagogique pour l'enseignement du français au cycle primaire, 2013, 82 pages.
- KANOUA, S. Culture et enseignement du français en Algérie, édition Synergie, Alger, 2008, 145 pages.
- Nouveau programme de 3^{ème} AP, 61 pages.

Sitographie :

- Site Web de la présidence de la République : < [www. el-mouradia.dz](http://www.el-mouradia.dz)>